

Line Renaud Grand-croix dans l'ordre de la Légion d'Honneur

La chanteuse et comédienne de 94 ans Line Renaud a été élevée au rang de Grand-croix dans l'ordre de la Légion d'Honneur (la plus haute distinction de la République), par Emmanuel Macron à l'Élysée.

"J'ai le trac, et Line aussi, je sais, a le trac. Mais aucun escalier à descendre ce soir, que des gens qui t'aiment", a dit Emmanuel Macron dans son discours. Le président de la République est revenu sur les origines de la chanteuse, le parcours de sa mère et de sa grand-mère, & sur l'engagement et la stature de Line Renaud.

"Pour un président de la République, vous êtes une invitation à l'humilité. Vous connaissez cette maison depuis longtemps, vous avez suscité l'amitié et l'admiration de presque tous les occupants de ces lieux. (...) Nous passons, et vous, vous revenez", a reconnu Emmanuel Macron, (quelques rires).

Françoise Barré-Sinoussi, présidente du Sidaction et prix Nobel de médecine, est venue assister à la décoration de Line Renaud, (cofondatrice de l'association de lutte contre le VIH). Lévon Sayan (manager de nombreux artistes) et président de l'association "Aznavour pour l'Arménie" & Anne-Marie Sayan, Dany Boon, Muriel Robin, Claude Chirac, Jean-Pierre Raffarin, Nana Mouskouri, Nathalie Baye, Pierre Harditi étaient venus féliciter Line Renaud

La chanteuse et actrice, juste avant la cérémonie, avait téléphoné à Lévon Sayan, pour lui dire son "immense émotion" à l'idée de recevoir cette Légion d'honneur.

"Je pense que ce sont mes différents combats que l'on salue, en particulier mes 37 ans de lutte contre le Sida, avait-elle Twitté. Je remercie le Président pour cette nomination, ainsi que mon pays qui m'a tant apporté. Cette décoration, je la

partage avec tous les Français, qui sont dans mon cœur depuis toujours.”

Line Renaud est engagée en faveur du droit **à mourir dans la dignité**. Elle s’est exprimée à l’Assemblée nationale sur le sujet donnant "le droit à une fin de vie libre et choisie". Elle a signé en août 2022 une tribune dans le *Journal du dimanche* en faveur de la légalisation de l'aide active à mourir en France.

photo : D.R.